



CONSEIL D'ÉCOLE du 25 / 06 / 2021

Ordre du jour :

- Bilan de l'année scolaire 2020/2021.
 - Projets de classe
 - Bilan annuel du projet d'école
- Bilan financier et vérification des comptes.
- Effectifs et répartition de l'année 2021/2022
 - Organisation pédagogique
 - Effectifs
 - Locaux
- Organisation horaire, Planning hebdomadaire et annuel
 - Accueil
 - Piscine
 - Sport
 - Activités périscolaire
- Demande d'aménagements, Questions de l'équipe éducative
 - Mobilier
 - Jardin
 - Entrée
 - Problème matériel
- Questions des parents d'élèves.

Sont Présents : M. Syllebranque (Directeur) M. Serpillon (Maire)
Me Syllebranque (Enseignante) Me Lemaire (Adjointe)
Me Wilfrant (Enseignante)
Me Tison(Enseignante) Me Bouvart (Représentant de Parents d'élèves)
Me Dudziak (Enseignante) Me Serpillon (Représentant de Parents d'élèves)
Me Fregans L (Représentant de Parents d'élèves)
Me Fregans C (Représentant de Parents d'élèves)
Me Wilmo (Représentant de Parents d'élèves)

Bilan de l'année 2020 / 2021 :

Mr Syllebranque fait le bilan d'année « spéciale »

- « *Après une période de réaction en fin d'année dernière.*

Nous avons vécu une année complète d'adaptation avec multiples protocoles sanitaires qui se sont succédés auxquels sont venus s'ajouter les contraintes de chantier.

Masques/pas masque/ non brassage/ déménagement, déplacements, Sport/pas sport, limitation des espaces,...

*Les enfants ont été remarquables, ont subi les contraintes en restant à l'écoute des consignes successives
Je les félicite pour ça.*

Je sais que j'ai beaucoup communiqué cette année, certains parents ont apparemment manifesté leur agacement auprès de la municipalité concernant la fréquence des messages.

Le problème étant que je ne fixe pas les règles mais que, si nous souhaitons qu'elles soient respectées, il faut les diffuser.

Je peux comprendre que la multitude d'informations transmises en dernière minute puisse agacer, mais je ne peux assurer que j'ai transmis les informations en flux tendu et que les enseignants avaient tout autant que les parents à s'adapter aux différentes surprises qui nous attendaient chaque semaine dans la boîte mail. »

Me Syllebranque demande la parole pour remercier particulièrement les parents de la classe de CP qui ont été particulièrement respectueux des gestes barrière, du port du masque et de toutes les consignes liées aux contraintes COVID. »

Les prévisions et les échéances habituelles ont été bouleversées mais nous avons réussi à maintenir quelques festivités quand elles ont été possibles.

- Evènements
 - o Enduro cross sans public.
 - o La fête de Noël à huis clos.

Si il a été impossible de se projeter pour des sorties scolaires, le enseignants ont tout de même réussi à mettre en place de projet de classe en respectant les protocoles et en s'adaptant en fonctions des changements.

- Projet de classe :
 - o Intervenant Danse de l'association Secteur7 de Maubeuge en CP et maternelle 2.
 - o Intervenant Artiste en CE.
 - o Projet de correspondance en CP.
 - o Labellisation E3D. Le projet E3D sur le tri des déchets a été validé au niveau 2 (Approfondissement) et notre école est donc labellisée jusqu'en 2023.

L'école a également réussi à mettre en place la bibliothèque / Ludothèque.

Cette mise en place est très bénéfique pour les classes. En ces temps de covid et des contraintes en extérieur liés aux travaux, les élèves prenaient plaisir à se retrouver dans cet espace.

Nous avons déjà reçu des dons de parents (livres, Jeux). L'équipe les remercie les parents en question et lance un appel aux dons supplémentaire pour parfaire cet espace que les enseignants vont chercher à rendre encore plus vivant dans les années à venir.

- Bilan annuel du projet d'école

Comme pour le reste la situation vécue par l'école cette année n'a pas facilité certaines mises en place liées aux axes définis par le projet d'école.

Par exemple, la délocalisation de certaines classes à cause des travaux, et le manque de liaison réseau a rendu impossible l'utilisation de l'informatique.

L'intégration par une après midi d'accueil pour les futur élèves, les 2 ans n'a pas été réalisée puisque, plusieurs parents ont par eux même retardé la rentrée de leur enfant à cause de la crise sanitaire.

L'accueil des futurs élèves nous a été impossible pour la même raison.

Points abordés cette année sur les pratiques pédagogiques :

- o Développer l'ouverture culturelle.
- o Mettre en place un parcours artistique et culturel.
- o Développer la maîtrise de la langue.

Points non abordés cette année :

- o Renforcer la liaison CM2 / 6^e
- o Mettre en place une organisation visant à améliorer l'accueil des enfants de 2 ans.
- o Exploiter les nouvelles technologies dans des situations concrètes

Bilan financier 2020 / 2021 :

Compte de fonctionnement général Du 1er Septembre 2020 au jeudi 24 juin 2021

Report au 1er septembre : 10 263,30 €

CHARGES		PRODUITS	
Achats pour actions	1 130,34 €	Recettes d'actions	2 375,00 €
Sorties Scol / Activités Edu	2064,56 €	Participation Coop de Classes	1 428,00 €
Fonctionnement	143,53 €	Subventions Mairie	0,00 €
Assurances + adhesion OCCE	203,50 €	Mutualisation OCCE	0,00 €
Charges diverses	912,95 €	Subvention OCCE	0,00 €
Achats de biens durables	1 074,41 €	Don Assoc Plaisir des Aînés	6,24 €
Charges exceptionnelles	325,09 €		

Total des charges: 5 854,38 € Total des produits: 3 809,24 €

Résultats de l'année 2020 / 2021 : -2045,14 €

jeudi 24 juin 2021 8218,16 €

DETAILS

Action menées avec l'aide des parents d'élèves

CHARGES		PRODUITS	
Achats Petits pains + Boissons	0,00 €	Vente de Petit pains	0,00 €
Photographe	967,50 €	Ventes de photos	1 609,00 €
Fournitures Calendriers	162,84 €	Vente de calendriers	766,00 €

Total des achats pour actions: 1 130,34 € Total des recettes d'actions: 2 375,00 €

Autres Charges

Sorties scolaires / Activités Educatives		Charges Diverses	
Projet Correspondance CP	89,00 €	Cadeaux de Noël	589,84 €
Intervenant Danse CP/Mat2	797,88 €	Gouter de Noël	80,88 €
Intervenant Artiste CE	794,00 €	Déco de Noël	242,23 €
Plantations / Jardin	128,56 €	Livrets APS Cycle2	
Activité Educative Mat 1	15,79 €	Total :	912,95 €
Activité Educative Mat 2	51,26 €		
Activité Educative CP	146,42 €		
Activité Educative CE	23,15 €		
Activité Educative CM	18,50 €		
Total :	2064,56 €		

Fonctionnement		Biens Durables	
Piles	10,50 €	Matériel Pédagogique Classes	254,12 €
Fournitures / Papeterie	133,03 €	Matériel Commun	0,00 €
Autres	0,00 €	Matériel Nouvelles classes	276,69 €
		Manuels Scolaires	543,60 €
Total :	143,53 €	Total :	1 074,41 €

Sommes en rouge : Devis non réglés. En attente de facture.

Prévision Effectifs 2021/ 2022 :

- Effectifs actuels: 110 élèves
 - o 13 élèves de CM2 partent en 6^e.
 - o 4 élèves quittent l'école
 - o 12 inscriptions
- Les prévisions de répartitions pour l'année prochaine sont donc les suivantes :

Enseignants	Maternelles				Elémentaires					Total
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Mme Dudziak	2	14	1							17
Mr Syllebranque			11	10						21
Mme Syllebranque					16					16
Mme Wiltrant						15	11 + 1?			26+1 ?
Mme Marlin								11	13	24
Nombre total d'élèves dans l'école à la rentrée 2021:										104+1 ?

- Le « +1 ? » étant un enfant pour qui les parents ont procédé à une inscription en Mairie, mais ne se sont pas encore manifestés pour procéder à l'admission à l'école.
- La municipalité a procédé à l'inscription de nouveaux élèves en classe de CE et nous rencontrons des difficultés liées aux locaux.

Intervention Me Wiltrant : - *« J'ai actuellement 23 élèves et 24 tables dans cette salle de classe et c'est très exigü. Il me semble compliqué d'installer 26 ou 27 élèves. »*

Il est impossible de faire descendre des CE dans la classe des CP puisque cette classe est également contrainte par les locaux du bâtiment bas.

Me Lemaire, Adjointe, répond à Me Wiltrant qu'elle viendra constater la chose sur place et essaiera de trouver une solution avec Me Wiltrant.

Organisation horaire, Planning hebdomadaire et annuel :

- Accueil : Si le protocole sanitaire permet de reprendre les horaires normaux, comment faire sans les 15 minutes de décalages avec les conditions imposées par les travaux ?

M. Syllebranque – *« A ce jour, les horaires sont décalés entre élémentaires et primaires pour des raisons sanitaires.*

Sachant que les travaux ne nous permettent pas d'accueillir tous les élèves dans la cour à l'arrivée et que, donc, nous accueillons directement dans la classe.

Alors un problème se pose, nous ne pouvons attendre à la grille pendant 10 minutes avec tout un groupe classe que les derniers arrivent. Il y aura forcément des parents qui devront faire le tour et déposer à plusieurs endroits, ils ne peuvent pas être à la même heure partout. »

Le conseil d'école est favorable au maintien d'un décalage d'horaire entre les maternelles et les primaires pendant les travaux. Une discussion a eu lieu sur la quantité horaire du décalage. Il ne faut pas oublier que nous partageons aussi 4 toilettes pour toutes les classes élémentaires. Ce décalage d'arrivée nous permet également de décaler les récréations que nous ne pouvons faire ensemble dans une cour réduite. Le conseil d'école convient qu'il faudrait que le décalage horaire soit maintenu à 15 minutes et que les horaires soient identiques à aujourd'hui.

M. le directeur demande donc à M. le Maire, responsable des travaux, mais aussi seule personne à avoir autorité pour modifier les horaires, de faire le nécessaire pour qu'aucun problème d'assurance et de responsabilité ne puisse se poser pendant ce quart d'heure supplémentaire.

Me Syllebranque : - « *Si les enfants entrent directement en classe, je rencontre un problème pour la fermeture de la grille. Je suis obligée de laisser mes élèves seuls dans la classe pendants que je vais fermer la grille.* »

Aucune solution n'est proposée. Il faudra discuter et voir le personnel disponible en septembre.

- Piscine : Horaires imposés. Horaires différents à chaque période.
 - o Période 1 : du 13/09 au 7/10 : le Mardi de 14h à 14h45 pour les CM1/CM2
 - o Période 2 : du 01/11 au 19/12 : le Jeudi de 14h à 14h45 pour les CM1/CM2
 - o Période 3 : du 03/01 au 6/02 : le Mardi de 14h à 14h45 pour les CE1/CE2
 - o Période 4 : du 21/02 au 10/04 : le Mardi de 14h45 à 15h30 pour les CE1/CE2

Bus : Pour les créneaux de 14h à 14h45.

Le bus doit prendre les enfants à l'école à 13h30 et les reprendre à la piscine à 15h15.

Pour les créneaux de 14h45 à 15h30.

Le bus doit prendre les enfants à l'école à 14h15 et les reprendre à la piscine à 16h00.

M. Wilfrant signale que, comme les classes iront à la piscine séparément, il lui faudra un accompagnateur pour la gestion des vestiaires. Peut-être fera-t-elle appel aux parents d'élèves. M. Syllebranque.f précise qu'il est à la recherche de candidat pour un service civique à l'école et que l'accompagnement de la piscine pourrait faire partie de sa mission. Le système d'accompagnement sera établi à la rentrée.

- Sport : Demande de créneaux supplémentaire pour la classe de petits.

Les années précédentes, la classe des tout-petits/petits ont pu bénéficier d'un créneau horaire à la salle de sport.

A la demande d'une autre commune, il y a quelques années Antoine a modifié ses horaires pour pouvoir aller dans une autre école le jeudi Après-midi. (A l'époque du retour 4 jours)

Nous avons demandé à M.Lemoine, responsable de l'OMS, la possibilité d'accéder à la salle le Lundi Matin. Cette requête avait été validée après consultation des personnes qui s'occupaient du ménage le lundi en début de matinée.

Cette année scolaire précédente, la classe des petits a utilisé ce créneau du 1^{er} septembre au 16 mars (date du confinement).

Me Dudziak : - « *Aujourd'hui nous disposons du moniteur de sport le lundi matin et disposons d'un créneau à la salle le jeudi après-midi. Est-il possible de disposer trouver le moyen de faire concorder les deux, moniteur sportif et salle ?* »

La municipalité répond qu'elle ne peut pas apporter de réponse et qu'il lui faut étudier les emplois du temps de la salle et du moniteur sportif.

- Activités périscolaires : Fonctionnement, horaires, communication.

M. Syllebranque – « *Certains parents se plaignent auprès de l'école que les informations ne sont pas diffusées ou diffusées en dernière minute.*

Nous sommes dans un paradoxe.

Alors que certains se plaignent de recevoir trop de mails, d'autres, ou peut-être les même reprochent de ne pas diffuser certaines informations qui ne relèvent même pas de la compétence de l'école.

Je tiens à préciser pour répondre à cela que, pour prendre exemple de la reprise, il y a quelques semaines, les infos ont tardé à être communiquées, 2 raisons :

- 1- Décision de reprendre est annoncée au moniteur sportif 3 jours avant la reprise.
Comment constituer les nouveaux groupes ?*
- 2- Le mot à distribuer m'a été transmis par le moniteur sportif sur mon téléphone par SMS le vendredi 28/05 à 10 :21. Il a été diffusé par mes soins aux parents à 12h39. Sachant que j'étais en classe jusque 12h, je peux difficilement être plus réactif. »*

Serait-il possible de remettre à plat le rôle de chacun ?

Pour que la municipalité puisse répondre, les enseignants réexpliquent le fonctionnement actuel.

Un représentant des parents d'élève intervient pour préciser que la mauvaise perception des parents découle sans doute des informations retournées par le moniteur qui a averti certains parents de la reprise le jour même en précisant qu'il était informé lui-même depuis 5 jours.

M. Syllebranque précise qu'il ne s'agit pas de mettre en cause le moniteur sportif, et les enseignants sont disposés à diffuser les informations mais demande si il serait possible de remettre à plat le rôle de chacun ?

Me Lemaire, Adjointe, répond qu'il lui faut revoir l'organisation avec M.Lemoine et le moniteur sportif, et que la municipalité est capable de diffuser par mail puisqu'elle a aujourd'hui le répertoire d'adresses mail des familles.

Demande d'aménagements, Questions de l'équipe éducative :

- Mobilier :
Problème de concordance entre les effectifs de classe et le nombre de chaises.
Les hauteurs de chaises et de tables sont différentes selon les niveaux. Aujourd'hui des chaises ont du être basculées d'un niveau à un autre.
Un manque de chaises a été signalé dans les listes de nouveau matériel de la nouvelle école en février 2018, en décembre 2019 et redemandé à l'oral en août 2020. Mais cette fois nous sommes au pied du mur et certains élèves seront debout à la rentrée.
Pour retrouver le quota de 28 chaises par classe en CE et CM, il manque 7 chaises en CE (rouges) et 3 chaises en CM (Bleues)

- Jardin : Intervention Me Syllebranque
Me Syllebranque interpelle M. le Maire sur le fait qu'il avait été convenu au conseil d'école d'octobre que les bacs de jardin seraient installés pour le printemps. Les bacs n'ont pas été mis en place.
M. le Maire répond que les prévisions ont changées, que les bacs seront placés à un endroit différent et qu'ils seront mis en place pour le printemps prochain.

- Grille d'Entrée : Intervention Me Dudziak
Me Dudziak indique qu'il lui est difficile de rendre les petits aux parents en tenant la grille. Celle-ci est lourde et dispose d'un ressort pour se refermer. Serait-il possible de mettre en place un système pour pouvoir bloquer la grille en position ouverte ?
La municipalité répond que la question allait être étudiée.

- Problème matériel : Intervention M. Syllebranche
 - o Difficultés à ouvrir les Portes du Hall.
 - « *C'est une sortie de secours et elle est impossible à ouvrir pour les enfants et très difficile pour les adultes. Les collègues et les élèves me sollicitent régulièrement pour donner le coup d'épaule.*
 - Pour l'autre porte du hall, un battant et complètement hors service. M.Lemoine en a été informé par mail le 21/01. Je n'ai eu aucun retour. C'est aussi une sortie de secours. Le nécessaire sera-t-il fait pour la rentrée ? »*
 - M. le Maire affirme, concernant le battant hors service, que l'entreprise a été contactée.»
 - o Stores
 - Certains stores se mettent de travers lorsqu'ils sont descendus. (cuisine, CM)
 - Ce sont des stores métalliques, L'école souhaite prévenir avant que l'un d'eux se plie.
 - o Bancs extérieurs
 - Certains bancs perdent leurs assises. Les lamelles de bois ont besoin d'être refixées.

Questions de parents d'élèves :

- Par mail :

Question 1 : « En septembre, les horaires de début de classe et de sortie resteront-ils ceux actuels ? »

Réponse : Cette réponse a déjà donné précédemment.

- Par l'intermédiaire des représentants :

Question 2 : Avec la succession d'enseignant en classe de CM. Me Tison a-t-elle eu des difficultés à suivre le programme de l'année scolaire.

Réponse : Me Tison répond que non. Le programme des niveaux CM1 et CM2 ont été respectés.

Question 3 : Une vente de petits pains sera-t-elle remise en place l'année prochaine.

Réponse : La réponse se découpe en 2 temps.

Il faut attendre les conditions sanitaires pour savoir si cela est possible. Ensuite, il faut trouver quelqu'un pour s'en occuper puisque, comme il l'a dit lors du conseil d'école de février, le directeur ne souhaite plus m'occuper de cela. Le directeur s'occupait de la rédaction des coupons de réservation, des tableaux de distribution, des comptes et décomptes d'absence, des facturations, de la récupération des paiements, des éventuels remboursements.

M. le directeur rappelle qu'il souhaite laisser une totale autonomie aux parents dans ces organisations. (Cf : compte rendu du conseil d'école du 12 février 2021) Cela signifie également autonomie financière. C'est pourquoi, il faudra peut-être mettre en place une association de parents pour pouvoir disposer d'un compte bancaire et pouvoir gérer un budget.